



la Ville investit pour le cadre de vie

INFO TRAVAUX

FÉVRIER 2023

Dans le cadre du dispositif « Saint-Maur Ville apaisée », à portée de marche et qui favorise les déplacements doux, la commission « Projet de Ville, circulation et stationnement », créée par une délibération du Conseil municipal en date du 1^{er} octobre 2020, a relevé la nécessité de libérer les trottoirs des véhicules. Cela permettra à tous de marcher confortablement et en toute sécurité, mais aussi de protéger nos arbres et de lutter contre les voitures ventouses. Cette mesure a pour conséquence de devoir choisir un côté pour le stationnement compte tenu de la largeur de la voirie.

Votre rue est concernée cette année par ce programme d'entretien de la voirie et par la matérialisation du stationnement sur chaussée. Ces travaux démarreront prochainement.

↳ Localisation

RUE DU BOIS-DES-MOINES côté pair

↳ Nature des travaux

- Matérialisation du stationnement par marquage au sol
- Création d'une place de stationnement Personne à Mobilité Réduite de courtoisie

↳ Déroulement des travaux

- Travaux de marquage à partir de début février 2023

Durant cette période, nous vous remercions de ne pas laisser les véhicules sur l'espace public durant cette période afin de permettre les opérations de marquage.

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux d'amélioration du cadre de vie, nous vous remercions de votre compréhension et comptons également sur votre soutien et accompagnement lors de ces travaux.

